



## **POLITIQUE**

### **Utilisation des sommes reçues d'Efficom Inc. pour l'Outil de travail quotidien**

#### **ARTICLE 1.0 OBJECTIF**

- 1.1 Permettre à des élèves dans le besoin de se procurer des articles vestimentaires essentiels à leur bien-être (manteaux, bottes, souliers, etc.).

#### **ARTICLE 2.0 ADMINISTRATION DES SOMMES REÇUES**

- 2.1 Les sommes reçues d'Efficom inc. sont versées dans le compte courant du syndicat (Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud).
- 2.2 Les sommes non utilisées au cours d'une année sont reportées à l'année suivante.
- 2.3 Les personnes libérées approuvent les demandes de financement.

#### **ARTICLE 3.0 UTILISATION DES SOMMES REÇUES**

- 3.1 Les sommes reçues serviront strictement au financement pour les demandes répondant à l'objectif de l'article 1.0
- 3.2 Le nombre de demandes acceptées est fixé en fonction des sommes reçues.
- 3.3 Le montant accordé est fixé selon les besoins essentiels identifiés lors de la demande.
- 3.4 Toute demande écrite devra être acheminée à la présidence sur un formulaire.
- 3.5 Les modalités de versement de l'aide financière seront déterminées au moment de l'acceptation de la demande.
- 3.6 Nonobstant ce qui précède, le syndicat ne s'engage pas à accepter quelque demande que ce soit.
- 3.7 Tous les frais administratifs seront puisés à même les fonds généraux du syndicat.

## **ARTICLE 4.0 ADMISSIONNABILITÉ**

### **4.1 Critères et conditions à respecter**

- a) Être un élève de la Commission solaire de la Côte-du-Sud;
- b) Toute demande doit être faite, soit par la personne déléguée de l'établissement ou l'enseignante ou l'enseignant de l'élève et être adressée au syndicat (avant de faire une demande, il serait prudent de s'informer de l'état des sommes disponibles);
- c) La personne qui fait la demande doit obtenir l'accord des parents au préalable;
- d) Une lettre autorisant l'achat sera envoyée par le syndicat à la personne qui fait la demande.
- e) Dans la mesure du possible, la personne qui a fait la demande accompagnera l'élève pour faire l'achat des articles vestimentaires;
- f) La personne qui a fait la demande fait parvenir les pièces justificatives au syndicat.

## **ARTICLE 5.0 CONFIDENTIALITÉ**

- 5.1 Toute personne intervenant dans une demande s'engage à respecter la confidentialité.

## **ARTICLE 6.0 DÉLAI POUR SOUMETTRE UNE DEMANDE**

- 6.1 Une demande peut être faite en tout temps.

## **ARTICLE 7.0 AMENDEMENT À LA POLITIQUE**

- 7.1 Le conseil des déléguées et délégués peut amender la politique en tout temps.

---

Date

La présidence  
Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud  
125, rue Papineau  
Montmagny (Québec) G5V 1R2

**OBJET : "Demande de subvention EFFICOM"**

Conformément à la politique d'utilisation des sommes reçues d'Efficom Inc., la présente se veut une demande d'aide financière.

Avec cet argent, j'aimerais procurer

---

---

à une ou un élève fréquentant l'école \_\_\_\_\_.

J'ai vérifié qu'il s'agit d'une famille qui est réellement dans le besoin et j'ai obtenu le consentement des parents pour faire cette démarche.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

---

Enseignante, enseignant

---

École

---

Date

M \_\_\_\_\_  
École \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Madame  
Monsieur

**OBJET : Confirmation de la subvention Efficom**

Par la présente, nous vous confirmons que vous pourrez procéder aux achats mentionnés lors de votre demande de subvention Efficom reçue le \_\_\_\_\_ pour un montant maximal de 100\$.

Ce montant vous sera remboursé par le syndicat dès que nous recevrons les factures.

Merci de vous préoccuper du bien-être des enfants.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Le président,

PC/dd

Pascal Côté